Burundi/Secteur minier : la fraude beaucoup réduite, mais les défis perdurent

@rib News,Â 08/08/2017Â â€“ SourceÂ Xinhua La fraude miniÃ¨re est aujourd'hui rÃ©duite de plus de 60% au Burundi, mais l secteur minier est toujours confrontÃ© Ã de nombreux dÃ©fis, a rÃ©vÃ©lÃ© rÃ©cemment dans une interview accordÃ©e Ã Xi Jean-Claude Nduwayo (photo), directeur gÃ©nÃ©ral de l'Office burundais des mines et carriÃ¨res (OBM) relevant du ministÃ¨re des Mines. Selon lui, plus d'une annÃ©e aprÃ¨s la mise en place de l'OBM et de ses antennes en 2016, ils ont constatÃ© une augmentation des recettes miniÃ¨res par rapport aux annÃ©es antÃ©rieures. "Ces progrÃ¨s marquÃ©s sont principalement imputables Ã la baisse du niveau de la fraude miniÃ¨re", a-t-il expliquÃ©.

Illustrant ces avancÃ©es, M. Nduwayo a indiquÃ© qu'en janvier 2016, au niveau du trafic des minerais dÃ©nommÃ©s les "3 T' (coltan, cassitÃ©rite et wolframite), la production miniÃ¨re obtenue n'a pas dÃ©passÃ© les 3.497 kg, alors qu'une annÃ©e aprÃ¨s, soit en janvier 2017, la production ad hoc a atteint 69.567 kg, ce qui montre que la production atteinte dÃ©but 2016 a Ã©tÃ© multipliÃ©e par 20 fois dans un intervalle d'une annÃ©e seulement. "Ce bond en avant est le rÃ©sultat d'une sensibilisation menÃ©e par l'OMB en direction des populations-cibles avec pour focus les exploitants miniers, mais aussi grÃ¢ce Ã une synergie opÃ©rationnelle dans le cadre d'une quadrilogie constituÃ©e des reprÃ©sentants des populations (rÃ©sidant prÃ¨s des localitÃ©s miniÃ¨res), de l'administration territoriale Ã la base, des forces de sÃ©curitÃ© et de l'appareil judiciaire", a-t-il expliquÃ©. Le cas de l'or est aussi parlant, a-t-il affirmÃ© avant de rÃ©vÃ©ler que la quantitÃ© exportÃ©e au c des douze mois de l'annÃ©e 2015, correspond Ã celle qui a Ã©tÃ© exportÃ©e au cours des cinq premiers mois de 2017. Cependant, a-t-il reconnu, en dÃ©pit des progrÃ¨s dÃ©jÃ enregistrÃ©es, il subsiste tout de mÃªme des dÃ©fis en la matiÃ¨re. ' Burundi n'a pas encore atteint son ultime but, parce que la sensibilisation totale n'est pas encore acquise, de mÃªme qu'au niveau du suivi et de l'encadrement des artisans miniers et carriers Ã cause du crucial problÃ¨me de manque des moyens de locomotion", a-t-il soulignÃ©. L'autre dÃ©fi soulevÃ© par M. Nduwayo, est aussi le fait que les analyses du laboratoire de l'OBM "ne sont pas encore considÃ©rÃ©es", parce que ce laboratoire n'a pas encore Ã©tÃ© agrÃ©e sur le plan international. "Certes, le certificat d'accrÃ©ditation de ce laboratoire manque encore. Toutefois, le Burundi est embarquÃ© dans le processus d'accrÃ©ditation internationale. En attendant, nous avons besoin d'une maison de grande renommÃ©e en la matiÃ¨re pour nous accompagner jusqu'au stade d'une accrÃ©ditation effective du laboratoire en question", a-t-il renchÃ©ri. Pour que le Burundi puisse se doter d'un laboratoire minier reconnu mondialement, a-t-il insistÃ©, il faut qu'en amont les moyens financiers suffisants soient disponibles, et qu'en aval, les travailleurs soient motivÃ©s. M. Nduwayo a soulignÃ© qu'en dÃ©pit de ces dÃ©fis, les sÃ©ances de sensibilisation dÃ©jÃ menÃ©es depuis juillet 2016 en direction des div segments de l'administration territoriale burundaise pour faire reculer la fraude miniÃ¨re au Burundi, ont dÃ©jÃ portÃ© leurs fruits. Il a reconnu cependant qu'il subsiste sur le terrain des manÅ“uvres pour contourner les mesures prises pour juguler la fraude miniÃ¨re au Burundi. M. Nduwayo a soulignÃ© que le contrÃ´le n'est pas facile au Burundi mÃªme en situation de flagrance criminelle dans la mesure oÃ¹ on a affaire Ã des minerais "mixtes" ou Ã des minerais "tous venants" pour lesquels il s'avÃ¨re difficile de quantifier ou dÃ©terminer la valeur financiÃ¨re correspondant exactement aux minerais saisis pour cause de fraude. La stratÃ©gie utilisÃ©e pour reculer la fraude miniÃ¨re au Burundi se veut "clandestine" pour Ã©viter de mettre en danger la vie des "dÃ©nonciateurs" en la matiÃ¨re, a-t-il affirmÃ©. Au chapitre des dÃ©fis, M. Nduwayo a citÃ© Ã©galement l'insuffisance du personnel de terrain et le manque de clartÃ© du code minier en vigueur sur l'exploitation miniÃ¨re semi-industrielle "trÃ¨s recherchÃ©e sur terrain" et qui aujourd'hui largement rÃ©clamÃ©e par des populations implantÃ©es dans les rÃ©gions miniÃ¨res du Burundi. Pour lui, il est impÃ©ratif d'amender certaines clauses du code minier burundais pour y inclure notamment la rubrique d'exploitation semi-industrielle et introduire de la clartÃ© sur l'exploitation des carriÃ¨res pour des "fins propres et non commerciales". InterrogÃ© sur l'Ã©tat des lieux du potentiel minier burundais, M. Nduwayo a signalÃ© que le Burundi abrite beaucoup de minerais et de produits carriers, qui ne sont pas encore exploitÃ©s, comme c'est le cas du nickel, ou pas encore Ã©valuÃ©s, comme la cassitÃ©rite, la colombo-tantalite et la wolframite. D'aprÃ¨s M. Nduwayo, le dÃ©fi du moment est le manque du potentiel Ã©nergÃ©tique et des infrastructures telles que les chemins de fer, parce que les minerais tels que le nickel se transporte par les canaux des voies ferrÃ©es et maritimes.Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});